



PRÉPARATION JO



## L'hymne des Jeux version multirythmique du Trèfle Gardonnais

Christophe Rougier, président du Trèfle Gardonnais et co-responsable de la Commission Nationale des Pratiques Artistiques et Culturelles de la FSCF, a obtenu l'autorisation de réaliser un arrangement de l'Hymne Olympique, et d'en tourner un clip, à des fins pédagogiques et éducatives.

Publié le 08 janvier 2024

L'Hymne Olympique (créé par le grec Spiros Samaras à la fin du XIXème siècle), comme tout hymne, est destiné à être fédérateur et peut se prêter à diverses variantes mixant les activités (orchestres, chant, mouvement, chorégraphie, etc.). Après de nombreuses démarches auprès du CIO, via la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), partenaire du projet, Christophe Rougier, président du Trèfle Gardonnais et co-responsable de la Commission Nationale des Pratiques Artistiques et Culturelles de la FSCF, a obtenu l'autorisation de réaliser un arrangement de l'Hymne Olympique, et d'en tourner un clip, à des fins pédagogiques et éducatives.

**Le Trèfle Gardonnais est le pivot de ce projet, qui implique, de nombreux autres partenaires.**

Christophe Rougier a tout d'abord réalisé un arrangement musical de l'Hymne Olympique, dans une version techniquement accessible au plus grand nombre, et alternant les passages instrumentaux et les passages chantés. Dans un second temps, il a imaginé des parties de multirythmie, proposant un visuel sonore, alliant art et sport, reposant sur l'arrangement musical : parties rythmiques avec des ballons de basket, avec des bâtons de rythme et proposant des petites chorégraphies associées à des percussions corporelles.

Le projet prend le nom de : **Hymne des Jeux version multirythmique** et obtient le **label « Olympia de Culturelle »**

**Les objectifs de ce projet sont :**

Prendre part à la dynamique de l'Olympiade Culturelle et à la volonté affichée par le slogan officiel des J.O.P. 2024 : « Ouvrons grand les Jeux », en proposant une action originale mêlant pratique artistique et culture sportive.

Participer à faire connaître cet hymne très peu connu, pourtant symbole officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques, le rendre accessible au plus grand nombre et faire en sorte que chacun puisse se

<https://jeux2024.dordogne.fr/informations-transversales/actualites-2/lhymne-des-jeux-version-multirythmique-22333743?>

l'approprier d'une manière ou d'une autre, grâce à un arrangement sonore et visuel accessible à tous.  
Promouvoir l'hymne olympique et le rendre accessible et inclusif pour tous.

Proposer une version orchestre et chant, distribuée gratuitement, qui pourra être interprétée par le plus grand nombre d'acteurs scolaires ou associatifs, notamment lors du parcours de la flamme en France en 2024, et notamment en Dordogne le mercredi 22 mai, mais aussi par la suite, dans l'esprit de contribuer à développer une médiation autour des JOP.

Continuer à développer la multirythmie, nouvelle pratique expérimentée en Dordogne depuis 2021.

Générer de nouveaux liens entre associations en ouvrant l'accès à d'autres champs artistiques.

Faire se rencontrer la musique et le sport et tisser des liens entre les deux.

Proposer une animation originale et adaptée lors du parcours de la flamme.

